

ADMINISTRATION: La Métropole de Lyon va verser 72 M€ par an au Nouveau Rhône

La [METROPOLE DE LYON](#) / T : 04.78.63.40.40 va verser annuellement 72 M€ au département du Nouveau Rhône sous forme de dotation compensatoire. Ainsi, elle a été revue à la baisse passant de 75 à 72 M€. C'est ce qu'a fait ressortir la commission locale chargée de l'évaluation des charges et ressources transférées. Selon Gérard Collomb, il s'agit d'une nouvelle étape dans la création de la Métropole. L'évolution de la somme est due aux recettes importantes du Nouveau Rhône et à la forte hausse des dépenses sociales de la Métropole. Le montant annoncé sera celui versé définitivement par la Métropole chaque année. Le but est de niveler les taux d'épargne nette des deux collectivités.

www.grandlyon.com